

Accueil - Préparer les rencontres avec les parents à l'école maternelle

PRÉPARER LES RENCONTRES AVEC LES PARENTS À L'ÉCOLE MATERNELLE

En organisant trois réunions annuelles avec les parents d'élèves, vous aurez la possibilité d'expliquer l'organisation et les objectifs de l'école maternelle et son fonctionnement, ainsi que les thématiques que les parents jugeront utiles d'aborder pour accompagner au mieux leur enfant.

EN BREF

- Trois réunions par an avec les parents pour les aider à accompagner leur enfant.
- Première réunion à la rentrée : découvrir l'école et la classe.
- Deuxième réunion : plusieurs thématiques possibles selon les priorités identifiées par l'équipe pédagogique.
- Troisième réunion : rendre compte des acquis scolaires des élèves.

Prendre en compte les contraintes des parents

La prise en compte des obligations des parents permettra l'instauration de conditions favorables aux échanges. Les réunions doivent être organisées en conciliant leurs obligations matérielles et leurs contraintes horaires.

L'organisation des rencontres devra être soigneusement préparée et la communication assurée afin de faciliter la venue du plus grand nombre. **La réunion du conseil des maîtres en début d'année peut être utile pour renforcer la cohérence des démarches de chaque professeur et partager les bonnes pratiques.**

Si les enfants sont présents, il est souhaitable d'organiser une garderie pour les plus jeunes. Les réunions se dérouleront de préférence dans la classe.

Première réunion : découvrir l'école et la classe

À SAVOIR

Comme le préconise la circulaire n° 2006-137 du 25 août 2006, la première réunion a lieu **en tout début d'année**, au plus tard avant la fin de la troisième semaine suivant la rentrée.

La première réunion avec les parents d'élèves permet de **leur faire découvrir l'école, le personnel, la classe, le cadre** dans lequel leurs enfants vont évoluer.

Il s'agit de leur faire prendre connaissance de l'environnement de jeu et de travail quotidien, de l'organisation de la classe et des enseignements dispensés.

Vous trouverez dans le [mémo "Préparer les rencontres avec les parents à l'école maternelle"](#) une proposition de déroulé et des thèmes pour la réunion de rentrée.

FOCUS Petite section

La plupart des classes de Petite Section de maternelle organisent des visites dans l'école où seront inscrits les enfants. D'autre part, les parents viennent inscrire leur enfants courant mai / juin à l'école. À l'occasion de ces visites et de ces rendez-vous, le directeur de l'école prend un premier contact avec les familles.

Cette première rencontre permet aux parents de comprendre les enjeux de ce premier pas important dans la scolarité de leur enfant. En rencontrant les professeurs, ils comprennent comment le cadre scolaire est conçu, organisé, adapté pour accueillir dans de bonnes conditions leur très jeune enfant.

Pendant l'été, ils pourront parler de l'école à leur enfant et le rassurer sur cette nouvelle étape de sa vie.

- Une journée à l'école maternelle
- Réussir la séparation parents-enfants

Deuxième réunion : une thématique au cœur des priorités de l'école

La deuxième réunion peut **faire l'objet d'une concertation et d'une préparation qui mobilisent l'ensemble de la communauté éducative**, par exemple au sein du conseil d'école, et en y associant les représentants des parents d'élèves sur des enjeux communs, en fonction de l'actualité et des spécificités du territoire.

S'il s'agit d'une thématique spécifique, la **"Mallette des parents"** offre de **nombreuses ressources pour animer une réunion** et fournir des réponses aux professeurs comme aux parents d'élèves. À cet effet, il est possible de s'appuyer sur les fiches de l'espace parents.

Ci-dessous quelques exemples :

- [Les bienfaits du sommeil pour les enfants](#)
- [Éduquer filles et garçons à l'égalité et au respect mutuel](#)
- [Scolariser son enfant en situation de handicap](#)

Troisième réunion : rendre compte des acquis scolaires des élèves

Avant la fin du second trimestre (selon les niveaux de classe), **il est utile de voir à nouveau les parents pour un premier bilan des acquis scolaires de leur enfant.**

On peut, par exemple, recevoir les parents d'élèves dans la classe pour **leur remettre le carnet de suivi des apprentissages et établir un dialogue constructif.** On valorisera les efforts, les essais, et les réussites de l'enfant.

À retenir

Le carnet de suivi des apprentissages est communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève selon une fréquence adaptée à l'âge de l'enfant et a minima deux fois par an. Les parents le signent pour attester en avoir eu connaissance.

La transmission du carnet de suivi des apprentissages est l'occasion **d'instaurer une communication de qualité** avec les parents d'élèves fondée sur les progrès effectués par leur enfant.

On sera particulièrement **attentif aux modalités de transmission de ce carnet aux familles peu familières de l'écrit** en favorisant une communication orale.

Les échanges peuvent alternativement être organisés :

- **de façon collective** pour présenter la globalité des résultats et les enjeux identifiés par les professeurs ;
- **ou de façon individuelle**, pour faire un point précis avec chaque famille sur la progression des apprentissages de leur enfant.

Ces rencontres peuvent **aussi prendre la forme de réunion d'information en petits groupes de parents sur des sujets très précis** qui ont été identifiés comme essentiels par l'équipe éducative.

Publié le 26 juillet 2019